

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'intérieur

Décision du 24 mai 2019

portant inscription sur la liste des candidats agréés suite aux épreuves de sélection prévues selon les conditions de l'article 11-1 du décret n° 2008-935 du 12 septembre 2008 portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien administratif de la gendarmerie nationale (CSTAGN - session mars 2019).

Par décision du ministre de l'intérieur, en date du 24 mai 2019,

Les candidats dont le nom suit sont déclarés agréés pour la spécialité Affaires Immobilières :

Vol	Nom naissance	Prénom
1	Cloarec	Annaïck
2	Boulangé	Nicolas
3	Couture	Louis
4	Peltier	Chloé
5	Rault	Alice
6	Abry	Jérôme
7	Bougrainville	Stéphanie
8	Galtier	Laura
9	Pinget	Lilian
10	Hoareau	Gaëlle
11	Remondet	Christelle
12	Roquelaure	Cédrine
13	Aissat	Sofiane

Issy les Moulineaux, le 24 mai 2019.

Le colonel Xavier FACQUET,

adjoint au sous-directeur des compétences

